Le magazine d'information de La Palme

Janvier 2019

Le Petit Palmiste

Lo Poumenc

Actualité 4 — Alerte à la population

Cadre de vie 10 — Label Zéro phyto

Rétrospective 14 — Les évènements

Sommaire

P4 Actualités

p5 LES DECISIONS DU CONSEIL

p7 VIDEOPROTECTION

p8 PROJET CENTRE BOURG

p9 ECOLE

p10 Cadre de vie

P13 DOSSIER ZOOM SUR LES EVENEMENTS

P14 Mille bougies

p18 Animations de Noël

p20 FETE DE LA ST JEAN

p21 INFOS PRATIQUES

p22 VIE LOCALE

Projet commune économe

p24 AGENDA

Le Petit Palmiste

Magazine d'information de la commune de La Palme

Janvier 2019

Le Petit Palmiste Magazine

Mairie de La Palme
13 rue Joë Bousquet
11480 La Palme
Tél : 04 68 48 15 23
Fax : 04 68 48 52 06
mairielapalme@wanadoo.fr

Directeur de publication

Jean-Paul FAURAN.

Conception Editoriale

Jean-Paul FAURAN
Henri FORGUES

Conception Mise en page

Marie-Laure CONSTANS.

Photos

Mairie de La Palme - Romain Bastardy - Gabriel Anton

Imprimerie
Consult'ink 66000 Perpignan.

Tirage 1000 exemplaires. Papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.

Numéros utiles de la commune

Mairie
Heures d'ouverture
de 9h30 à 12h00
et de 14h30 à 17h00
Tél. 04 68 48 15 23

Ecole de La Palme
33 avenue de la mer
Tél. 04 68 48 17 40

Garderie - Cantine et Club Ado
Tél. 06 18 27 50 42

Centre aéré
Tél. 04 68 48 71 30
ou 06 24 36 24 45

Office de Tourisme
Pl. de la République
Tél. 04 68 48 56 88

Déchèterie Sigean
Chemin du Récobre
Tél. 04 68 27 59 84

Le Grand Narbonne
Tél. 04 68 58 14 58

Assistante sociale
Mme NOE sur RDV
Tél. 04 68 90 66 43

La Poste
Tél. 04 68 48 15 60

SAMU 15

CIAS
Chemin du Récobre
11130 SIGEAN
Tél. 04 68 48 71 30

BRL Exploitation
Eau/Assainissement
Tél. 04 68 75 21 50

Sous Préfecture
Tél. 04 68 90 33 40

Trésorerie Sigean
Tél. 04 68 20 17

Parc Naturel (PNR)
Tél. 04 68 42 23 70

Gendarmerie
Tél. 04 68 48 00 11

Médecin
Dr DILU Ariel
37 bis Av. de la mer
Tél. 04 68 46 07 92
Ou 06 95 92 85 77

Pharmacie
Tél. 04 68 48 37 85

Dentiste
Tél. 04 68 48 37 85

Infirmières
Tél. 06 17 23 88 67

kinésithérapeutes
Tél. 04 34 36 64 98

Pompiers
Tél. 04 68 48 53 30

Edito

L'année 2018 a été bouleversée par des évènements tragiques. Notre département a connu les attentats de Carcassonne et Trèbes en mars ainsi que les furies de l'eau en octobre, comptant à chaque fois ses morts et saluant ses héros. L'environnement social au niveau national est des plus tendus et sur l'échiquier mondial, la paix parait bien précaire… Pourtant, nous avons fêté la fin d'année et l'arrivée de 2019.La fête locale du 27 décembre a, d'ailleurs, été une réussite au cours de laquelle nous avons accueilli de nombreux nouveaux arrivants à qui, au nom de toute la population, je renouvelle la bienvenue !

Comme pour un vin nouveau, le nouvel an suscite curiosité et inquiétude. Comme le vigneron, notre municipalité s'est employée à préparer au mieux le nouveau millésime, en travaillant bien en amont, sur les projets qui seront réalisés cette année. Comme le vigneron, nous avons porté la plus grande attention pour faire de 2019, à La Palme, une année agréable, pleine et bien équilibrée. Comme le vigneron qui ne maîtrise pas le contexte naturel ou climatique, nous non plus, nous ne maîtrisons pas tous les paramètres. Aussi, c'est modestement mais avec beaucoup d'engagement que nous ferons en sorte que 2019 à La Palme soit une belle année.

Avant de former mes vœux, permettez-moi d'avoir une pensée pour ceux qui sont dans la peine, la souffrance ou la difficulté, que la fraternité de notre devise ne soit pas un vain mot pour eux !

Quant-à vous, chers amis palmistes, je vous souhaite, en mon nom et au nom du conseil municipal, une excellente année 2019 !

Et que vive La Palme !

Le Maire, Jean-Paul FAURAN.

REFORME ELECTORALE

1er janvier 2019

Répertoire Electoral Unique

Les citoyens pourront, dès janvier 2019, s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au sixième vendredi avant l'élection. Actuellement, les futurs électeurs ne peuvent le faire que jusqu'au 31 décembre de l'année précédant un scrutin.

Afin de simplifier les inscriptions, les listes électorales seront tirées d'un répertoire électoral unique et permanent, tenu par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques). Ce document sera alimenté par la liste des inscrits et radiés transmises par les maires.

Les Français établis à l'étranger devront s'inscrire sur les listes électorales consulaires ou sur celles de leur commune française de rattachement, alors qu'actuellement, la double inscription est possible.

Les électeurs pourront directement effectuer les démarches en ligne sur le site : **service-public.fr**

ALERTE A LA POPULATION

Comme en témoigne les évènements du mois d'octobre dans le département de l'Aude, l'évolution des risques s'accompagne d'attentes grandissantes de la population : les phénomènes naturels aux conséquences lourdes (inondations, tempêtes , submersions marines, tornades, séismes), accidents industriels, crises sanitaires autant d'événements impactant la sécurité des populations et des biens, perturbant les activités économiques. Pour faire face à ces situations et répondre aux attentes de la population, les acteurs de sécurité civile travaillent pour se préparer aux situations de gestion de crise.

L'alerte constitue, à ce titre, une réponse opérationnelle pour mobiliser les acteurs publics et privés concernés et accompagner les populations en temps de crise. Elle engage la responsabilité des personnes physiques ou morales en ayant la charge.

Le devoir d'alerte « consiste en la diffusion, par les autorités et en phase d'urgence, d'un signal destiné à avertir des individus d'un danger, imminent ou en train de produire ses effets, susceptibles de porter atteinte à leur intégrité physique et nécessitant un comportement réflexe de sauvegarde »

Aussi, la mairie doit s'organiser pour informer sa population sur les risques, grâce aux informations transmises par le Préfet et de préparer sa propre organisation de gestion de crise. C'est dans ce contexte, que la commune a souhaité compléter le dispositif d'alerte dans de son plan communal de sauvegarde (PCS) en faisant appel aux services de la **CII Industrielle SA.**

Ce nouveau service permettra d'informer et d'alerter les citoyens en cas de risque majeur naturel (inondation, feu de forêt, canicule…), technologique (accident industriel, pollution toxique…), événement météo ou tout autre risque sans limitation et également pour les informations courantes (coupures d'eau, festivités, invitations, réunions d'associations…). Cette « télé-alerte » peut se faire soit par téléphone, SMS ou courrier électronique.

cii télécom
créateur de connexion humaine

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En Séance du 28 Novembre 2018

DELIBERATION 2018-53
Ouverture de crédits d'investissement 2019-M14

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'article 15 de la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988, prévoit que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits affectés au remboursement de la dette.

Après avoir délibéré, adopté à l'unanimité.

DELIBERATION 2018-54
Versement subvention exceptionnelle en faveur d'Aude solidaire—sinistre intempérie

Suite aux intempéries survenues dans l'Aude le 15 octobre 2018, ayant eu de lourdes conséquences pour de nombreuses communes de notre département, l'association « AUDE SOLIDAIRE » dont le siège est basé à Carcassonne, a pour vocation de porter secours aux nombreuses personnes sinistrées.

Au vu, des lourdes conséquences et face à l'ampleur des dégâts suite à ces intempéries, Monsieur Le Maire propose d'accorder à l'association AUDE SOLIDAIRE une subvention exceptionnelle. La somme de 1160 € a été retenue par le conseil municipal.

Après avoir délibéré, adopté à l'unanimité.

DELIBERATION 2018-55
Virement de crédit n°3

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M le Maire approuve la délibération modificative n°1 au budget communal, comme suit : **Objet : « Travaux de Voirie».** Diminution sur les crédits déjà alloués : article 2313/174, montant 250 000 €, article 2313/084, un montant de 70 000€. Augmentation sur les crédits déjà alloués : article 2315/62, montant 320 000 €.

Après avoir délibéré, adopté à l'unanimité.

DELIBERATION 2018-56
Commission contrôle Election

La réforme de la gestion des listes électorales entrera en vigueur le 1er janvier 2019. La commission administrative de révision des listes électorales se réunira une dernière fois le 9 janvier 2019 et marquera la fin de son existence à laquelle se substituera la commission de contrôle prévue par la loi 2016-1048 du 1er août 2016. Le rôle de cette commission sera de s'assurer de la régularité de la liste électorale. La commission doit être composée de 5 conseillers municipaux : 3 appartenant à la liste ayant obtenue, lors du dernier renouvellement, le plus grand nombre de sièges ; 2 appartenant à la deuxième liste ayant obtenu des sièges lors du dernier renouvellement. La liste suivante est proposée : FAURE Lucienne, BRARD Alix, MARTROU Jean Luc, VALERIO Roger, VILLOT Christophe. Suppléants : CHIAPPINI Aurélia, PEYRIN Robert

Après avoir délibéré, adopté à l'unanimité.

DELIBERATION 2018-57
Convention de valorisation des certificats d'économie d'énergie

Monsieur Le Maire présente au conseil Municipal la convention de partenariat pour le programme « Economies d'énergies dans les TEPCV ».

Le Grand Narbonne est signataire d'une extension de convention, signée avec l'Etat, qui permet de valoriser certains certificats d'économies d'énergies des communes dans le cadre du programme PRO-INNO-08.

Monsieur le Maire précise que la Commune s'est portée candidate à ce programme, et a été retenue permettant ainsi d'obtenir une aide de 15 183 €.

M. le Maire précise qu'en contrepartie de l'aide versée, la commune s'engagera à :

-Céder les CEE générés par l'opération - Approuvera le règlement d'intervention du Grand Narbonne concernant les CEE TEPCV

-Approuver et signer la charte du plan climat du narbonnais

-Réaliser l'intégralité des travaux éligibles avant le 31 décembre 2018

-Réaliser les actions donnant droit à la bonification avant le 30 juin 2019

Après avoir délibéré, adopté à l'unanimité.

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

C'est Voté !

DELIBERATION 2018-58
Adhésion Charte Régionale « Objectif Zéro Phyto »

M. Le Maire présente au conseil Municipal la charte régionale « Objectif Zéro Phyto », proposée par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) Occitanie.

En Occitanie, la charte régionale propose une démarche évolutive et valorisante pour tendre vers la suppression des pesticides dans les villes et villages.

Les objectifs visés concernent des enjeux à la fois sanitaires et environnementaux : protection de la santé du personnel chargé de l'entretien des espaces publics et celle des administrés, préservation, et reconquête de la qualité des eaux.

L'engagement de la collectivité dans la charte conduira, conformément au cahier des charges, à élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions vers le zéro pesticide, des actions de formation des agents et d'information des administrés.

Le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur l'engagement de la Charte : s'engager en faveur de la réduction des pesticides, adopter le cahier des charges, adhésion de la collectivité à la charte régionale « objectif zéro phyto ».

Après avoir délibéré, adopté à l'unanimité

DELIBERATION 2018-59
Approbation du Projet Eolien Flottant

M. Le Maire présente le projet éolien flottant au large des communes du Barcarès, de Saint Laurent de la Salanque et de Leucate.

La ferme pilote comprendra quatre éoliennes de 6.33 mégawatts, implantées à plus de 15 km de la côte, au large de la commune de Leucate.

Un raccordement de cette ferme éolienne sera relié au poste de transformation de Saint Laurent de la Salanque par une liaison de 63 kilovolts, sous-marine sur 18 km jusqu'au point d'atterrage situé sur la Commune du Barcarès puis souterraine sur 3.5 km. Le cout estimatif du projet est de 30 .3 millions d'euros.

La préfecture de l'Aude demande aux commune voisines d'émettre un avis sur ce projet dans un délai de 2 mois à compter du 25/10/2018 date de réception du dossier de projet.

Après avoir délibéré, adopté à l'unanimité.

DELIBERATION 2018-60
Achat de terrain - Chemin des Caveaux

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'afin de concrétiser le projet d'aménagement du Chemin des Caveaux, il conviendrait d'acquérir une dernière parcelle située dans ce secteur. La parcelle concernée , A 353, appartenant à M. René BOBO a fait l'objet d'un bornage effectué par M. SUNE Thierry, géomètre.

L'emprise nécessaire à la concrétisation de ce projet est de 314 m². M. le Maire propose un prix de 20 € le m², soit 6 280 €.

Après avoir délibéré, adopté à l'unanimité.

DELIBERATION 2018-61
Achat de terrains non bâtis– Le Pastourel

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, d'une correspondance d'une propriétaire, Madame LOUCHET Evelyne de céder plusieurs parcelles cadastrées B2128 / B 1090 / B 2126 au lieudit LE PASTOUREL.

Ces terrains se situent à proximité du parcours de santé, et des étangs. Cette acquisition permettra de préserver ce lieu des éventuelles cabanisations sauvages. Le montant total de cette acquisition est de 3 920 € pour une superficie de 980 m2.

Après avoir délibéré, adopté à l'unanimité.

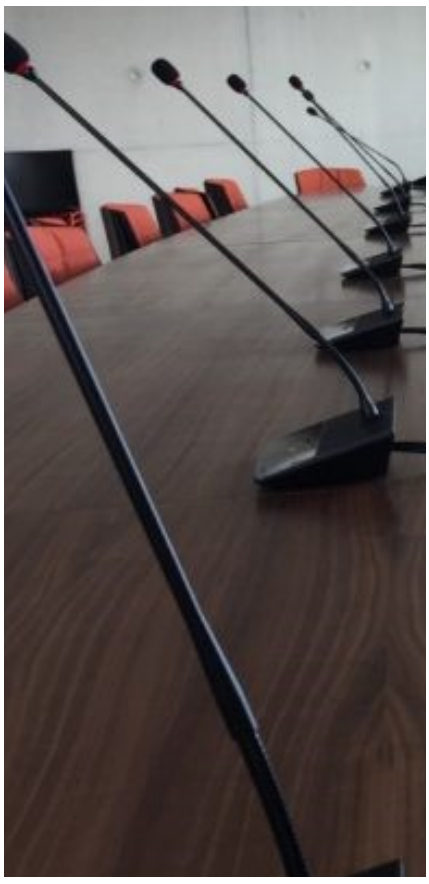

EN SEANCE DU 28 NOV. 2018

Retrouvez l'intégralité en mairie sur simple demande

Vidéoprotection

La municipalité s'est dotée d'un système de vidéoprotection pour assurer la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens.

Ce dispositif permet de lutter efficacement conte l'insécurité constatée sur certains secteurs de la commune. Depuis le mois d'octobre, 17 caméras ont été installées sur le territoire. Elles ont d'ailleurs déjà permis de confondre plusieurs individus suite à un cambriolage.

Ce dispositif permet une reconnaissance précise en temps réel ou a postériori, d'éléments pouvant permettre aux services de la Gendarmerie d'identifier des véhicules ou des personnes susceptibles d'avoir participé à des actions illicites. Outre les entrées et sorties de la commune, les places et les parkings sont surveillés (Place Général De Gaulle, Place de la République). De plus, dans le courant du premier semestre 2019 (mars - avril 2019), deux caméras supplémentaires seront installées afin de compléter le dispositif.

L'investissement pour l'installation de ces équipements est de 185 000 € TTC, une dotation de l'Etat étant espérée.

Vidéo-protection:

Qui sont les personnes habilitées à visionner les images ?

Seuls des agents communaux

investis de missions de police administrative peuvent être habilités à visionner les images de voie publique.

Outre le Maire, le policier municipal, Eric MILL, brigadier-chef principal, analyse les images et veille au bon fonctionnement de ce dispositif.

PROJET CENTRE BOURG

Réunions Publiques pour favoriser les échanges

Un échange fructueux entre les élus et la population

Le projet de bourg centre a été présenté respectivement à la population et aux commerçants lors de deux réunions, salle Jean Moulin, les 2 et 4 octobre 2018.

Un travail de prospective sur l'ensemble du territoire palmiste a été réalisé par le conseil municipal assisté de Mme Valérie Dumontet, Consultante, et de M. Michel Calas, Architecte.

Des débats ont eu lieu concernant, notamment, les aménagements prévus Place de la République.

Des propositions ont été faites par l'assistance et seront prise en compte quand il s'agira de passer de l'avant projet au projet définitif; ce dernier ne sera pas lancé avant la fin du présent mandat municipal. D'ici là, la commune aura peut-être acquis la « maison Roca », cet emplacement étant indispensable à un aménagement d'ensemble avec parking de l'ancien foyer.

L'idée fondatrice de ce projet est de faire du centre bourg un véritable lieu de vie, et pour cela, d'aménager une véritable place de village. Le stationnement sera aussi pris en compte car il constitue un point important des projets d'aménagement.

NOUVELLE ECOLE

L'école de La Palme accueille 180 élèves. L'actuel bâtiment scolaire très ancien et mal adapté à la pédagogie actuelle accueillait des classes trop petites. Pour remédier à cette situation, la municipalité a souhaité réaliser un nouveau bâtiment comprenant cinq classes. La rentrée s'est opérée dans les nouveaux locaux début janvier. Cette nouvelle structure accueille 5 classes ainsi qu'un bureau administratif et des sanitaires. Sur les cinq classes, trois sont équipées de tableaux numériques notamment pour les enfants de CM2. Sorte de grande tablette interactive, chacun des tableaux mis en place va de pair avec un ordinateur portable connecté à Internet. Ils permettent d'écrire et de travailler collectivement de manière interactive, de faire des exercices, des recherches documentaires et même de bénéficier du dictionnaire ou d'informations en ligne.

Le tableau numérique interactif est un outil qui permet de faire évoluer la manière d'enseigner. Il apporte un intérêt certain aux élèves en termes de motivation, d'implication, de participation et d'échanges. De nouveaux jeux pour les enfants de maternelle ont été installés dans la cour de récréation. Cela a été réalisé avec la participation du corps enseignant. L'inauguration de la nouvelle école sera organisée au mois de février avec l'ensemble des partenaires institutionnels ayant participé au financement du projet.

Sensibilisation de nos enfants aux gestes éco-citoyens

Anissa et Sandrine ont eu l'idée de sensibiliser nos jeunes enfants à l'écologie et aux gestes essentiels du recyclage en réalisant une poubelle robot nommée « Disco Robot ». Ce robot, installé dans la cantine, permet de façon ludique d'apporter de nouvelles connaissances aux enfants et de les sensibiliser au recyclage. Il a été réalisé par les enfants pendant le temps périscolaire du midi et du soir. L'équipe des animatrices souhaitent créer de nouveaux robots écolos.

CADRE DE VIE

Zéro Phyto

M. Patrick LECOCQ, adjoint délégué à la sécurité, a reçu le prix pour la commune de La Palme.

Poursuivant sa logique éco-exemplaire, La commune de La Palme se mobilise pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires qui polluent l'environnement et qui présentent un risque pour la santé publique.

Le 29 novembre, la commune a participé à la 4ème remise de Prix de la Charte Régionale « Objectif Zéro Phyto dans nos villes et villages » qui s'est déroulée à Lunel. Patrick LECOCQ, adjoint délégué à la sécurité, a reçu le prix de La Palme.

A cette occasion, elle s'est vu remettre un panneau d'entrée de ville et le diplôme 2018. [Produit phytosanitaire : produit chimique destiné à soigner et à protéger les végétaux des maladies et des ravageurs (insectes, parasites…).

Ce terme englobe les pesticides, les fongicides et les traitements répulsifs. Les substances nutritives de type engrais ou les oligoéléments ne font pas partie des produits phytosanitaires.

3 GRENOUILLES POUR LA PALME

La commune de La Palme a obtenu le niveau 3 qui s'applique pour :

- l'utilisation de zéro pesticide (hors exceptions) sur tous les espaces publics,
- l'organisation d'une journée de communication grand public,
- la sensibilisation des gestionnaires privés d'espaces collectifs (résidences, campings, bailleurs sociaux...)

Renouvellement des Palmiers

La commune poursuit l'abattage des palmiers Phoenix contaminés dans le village et procède à leur remplacement par des Palmiers Washingtonia, palmiers plus résistants. 15 palmiers ont été replantés au mois d'octobre. Au total, 48 palmiers ont été remplacés cette année.

Ramassage des Encombrants

Le ramassage des encombrants par les employés municipaux s'effectue tous les 3ème jeudis du mois. Il s'agit d'un service gratuit mis à la disposition des administrés qui ne peuvent se rendre dans les déchèteries. Inscrivez-vous en mairie : **04 68 48 15 23.**

Nous vous rappelons que le ramassage des déjections canines est obligatoire. Ce geste citoyen, apprécié de tous, est essentiel pour assurer la propreté du village et notre qualité de vie. Pour réduire les nuisances et faciliter le ramassage des déjections canines par les propriétaires de chiens, des sacs sont disponibles à l'accueil de la mairie. De plus, trois points de propreté canine ont été installés :

- Place Général de Gaulle
- Rue des Palmiers
- Chemin des Caveaux

On déplore encore de nombreux manquements dans le secteur des caveaux.

Quelques ouvrages pour les jardiniers

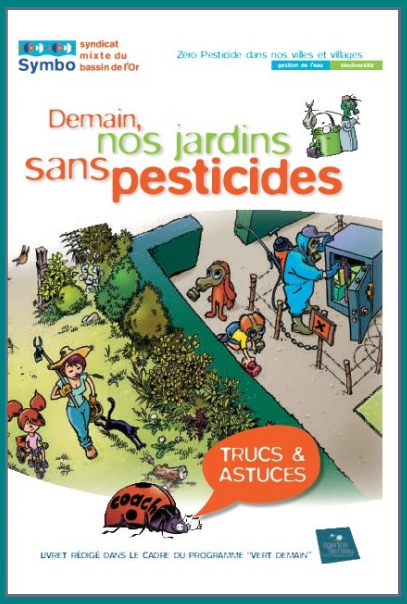

Demain , nos jardins sans pesticides
www.etang-de-l-or.com

Quels végétaux pour le Languedoc-Roussillon
Guide Edition 2017
www.caue-lr.fr

INAUGURATION DE LA FRESQUE

Une fresque pour habiller le transformateur électrique

Le mardi 23 octobre à 10h00 a eu lieu l'inauguration de la fresque du chemin de l'Estradelle en la présence de M. le Maire de La Palme, de Pierre Sourgnes, Président de l'association IDEAL, de Julia Taccoen, déléguée territoriale d'ENEDIS, du Grand Narbonne représenté par M. Henri Forgues, des élus et agents territoriaux de la commune, du personnel et membres de l'association IDEAL qui ont réalisé cette œuvre d'art.

Afin d'améliorer l'environnement, mais aussi le cadre de vie de ses administrés, certaines communes du Grand Narbonne ont décidé d'entreprendre la mise en peinture de transformateurs en partenariat avec ENEDIS. C'est tout naturellement que La Palme s'est engagée dans cette démarche. Une convention a été signée avec la commune afin qu'une équipe de l'association IDEAL entreprenne les travaux d'embellissement artistique afin de réaliser une fresque pour habiller le transformateur électrique du chemin de l'Estradelle.

Ce chantier est issu d'un accord avec ENEDIS, l'association IDEAL (Initiative pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral) le Grand Narbonne et la municipalité.

La fresque du chemin de l'Estradelle reprends tous les paysages naturels structurants caractéristiques de notre territoire : L'étang, la plage, les vignes ou encore les amandiers.

VIE LOCALE

DOSSIER

ZOOM SUR LES EVÈNEMENTS MARQUANTS

RETROSPECTIVE

MILLE BOUGIES POUR LES POILUS

Commémoration du 11 novembre

Le dimanche 11 novembre, à 11h11, La Palme a dignement célébré le centenaire de l'Armistice de 1918. Les habitants ont répondu présents pour rendre hommage à nos valeureux poilus. Cet évènement porté et organisé par la municipalité, les anciens combattants, le comité des fêtes, les enseignants et les parents d'élèves a rassemblé un grand nombre de palmistes. Des bougies ont été remises à tous les habitants pour la symbolique des 100 ans. Mille bougies allumées par tous pour garder en mémoire cet épisode de l'histoire. Remerciement à Michel NUTIN, président du Comité de soutien ainsi qu'à son bureau, constitué pour coordonner cet évènement .

Les enfants de l'école ont participé avec émotion en faisant lecture de mémoires et de lettres puis ont chanté la marseillaise.

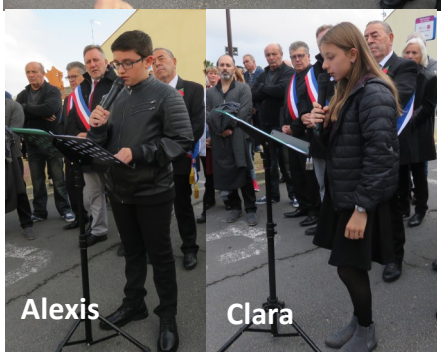

Récits des écoliers de La Palme

La vie d'un soldat de La Palme pendant la 1è guerre mondiale

Le 3 septembre 1914, Félicien est parti à la guerre ; il avait 26 ans. Il a pris le train à Narbonne en direction de Paris où le conflit venait d'éclater. Félicien s'est arrêté à la gare de Charleville Mézières dans le département des Ardennes, à la frontière belge. Avec son lourd paquetage sur le dos et sa boussole dans la poche, il est parti à pied sur les routes de campagne pour rejoindre les lieux de combats.

Il pensait alors que la guerre serait courte et qu'il pourrait rentrer chez lui pour Noël. Félicien a combattu dans plusieurs zones comme les Ardennes, l'Artois et Verdun.

Le 8 août 1915, il a participé aux combats à Lorette. Les tirs d'obus et de mitraillettes ont fait plus de 10 000 morts en une seule charge. Mais, avec ses camarades, il a continué à combattre dans les tranchées pour sauver la France. Des nouveaux renforts sont arrivés autour de lui, des soldats africains, américains, anglais… En 1916, il a participé à la bataille de Verdun, l'une des batailles les plus meurtrières. Félicien a vu beaucoup de soldats mourir, un soldat s'est même fait tuer devant lui. Il a perdu plusieurs dizaines de ses camarades comme Jules et Henri dont les noms sont inscrits sur le Monument aux Morts de La Palme.

Les conditions de vie de ce jeune soldat ont été très difficiles. Il s'est battu dans le froid, le gel, et dans la boue. Il était difficile de dormir dans ces conditions. Comme ses camarades, il était surnommé « le poilu » car il ne pouvait ni se laver ni se raser. Ecrire des lettres à sa famille et recevoir de leurs nouvelles était d'un grand réconfort. Pendant son temps libre, Félicien a pu jouer aux cartes avec ses camarades. Quand il a eu un peu de temps devant lui, il a gravé ses initiales sur un obus.

D'autres soldats ont fabriqué des objets en métal, des bagues en fer par exemple. Les repas n'étaient pas variés. Par contre, certains dimanches, le cuisinier pouvait leur préparer un bon gâteau. Ces quelques moments de tranquillité lui ont fait beaucoup de bien. Il a alors pu profiter du calme avant que les tirs d'obus reprennent et que les horribles combats recommencent. Le 11 novembre 1918 à 5h35 du matin, la fin de la guerre a été déclarée. La France a gagné la guerre contre l'Allemagne après 4 années de combats.

Quel soulagement pour Félicien et ses camarades ! Il est rentré chez lui, à La Palme, en train.

Il a retrouvé ses proches et sa famille. Et il a enfin pu revoir son jeune fils. De retour dans son village, il a raconté à ses proches ce qu'il avait vécu. Plus tard, il a raconté son histoire à son petit-fils. Il disait qu'il ne fallait pas que ça recommence tellement c'était triste et horrible. Malheureusement, ça ne s'est pas passé comme ça.

Aujourd'hui, 100 ans après, avec mes camarades de CM2, nous remercions le petit-fils de Félicien pour son précieux témoignage.

Compte-rendu réalisé suite à l'intervention de Henri G., petit-fils de Félicien G.

Le bleuet et le Coquelicot

Fleurs symboles de la Grande Guerre réalisés par les élèves de l'école de La Palme

Travail collectif réalisé par les CM1-CM2 de l'école de La Palme pour la commémoration du centenaire de l'Armistice

Une femme de La Palme, Mathilde, écrit à son mari Antoine parti au front pour faire la guerre.

La Palme, le 14 octobre 1915

Mon très aimé Antoine, mon cher mari, mon amour, j'espère que ta blessure va mieux. Quand tu m'as écrit que tu avais reçu un éclat d'obus à la tête, j'ai été très inquiète. J'espère que l'infirmière t'a bien soigné. Normalement tu devrais avoir reçu les bandages que j'ai confectionnés pour toi. J'espère qu'il y en a assez. Je t'envoie un pull car tu dois avoir froid, il est blanc et bleu. Et la couverture que je t'ai tricotée, l'as-tu reçue ?

J'espère qu'il ne fait pas trop froid et que la boue, la pluie et les rats ne te dérangent pas trop pour dormir. Est-ce que tu ne manques pas trop de nourriture ?

Je ne pense qu'à toi, j'ai toujours peur que la mairie vienne toquer à la porte pour m'annoncer ta mort. Chaque nuit qui passe, j'ai l'impression que tu es en train de souffrir ou que tu es en train de mourir. Je prie pour que tu aies une permission. J'ai hâte ! Tu me manques.

Merci pour les bracelets en aluminium que tu as fabriqué pour toute la famille : c'est très joli toutes ces fleurs gravées avec nos noms. Quant à la bague que tu m'as confectionnée, elle m'a fait très plaisir. Le motif me fait penser à ton visage. Je l'ai reçue ce matin. J'ai hâte de voir l'obus gravé dont tu m'as parlé dans ta lettre. J'ai aussi beaucoup aimé la photo que tu m'as envoyée.

A la vigne je récolte les grappes de raisin comme tu le faisais. Je ramasse aussi les pommes dans le verger. Je vais à la vigne tous les jours, je travaille très dur, les outils sont très lourds. Je me lève très tôt et je travaille douze à quatorze heures par jour. C'est long ! Quand je rentre le soir, j'ai mal partout, j'ai des courbatures. Le soir je m'endors rapidement car nous sommes tous très fatigués par le travail. Et je dois aussi faire le ménage, je me noie dans le désordre.

Les vaches donnent beaucoup de lait et les poules font beaucoup d'œufs en ce moment. On a eu trois petits poussins. J'élève aussi des canards. Heureusement car l'hiver dernier, nous n'avions plus rien, nous avons mangé du raisin. La ferme est bien tenue, j'en prends soin. J'ai aussi travaillé à l'usine pour fabriquer des obus.

On a froid mais ça va. Il y a eu beaucoup de vent ces derniers jours.

Les enfants ont hâte de te revoir. Ils ont parlé avec un de tes amis du village qui a eu une permission. Ils prient pour toi. Ton fils a même voulu partir à la guerre alors qu'il n'a que huit ans, pour te revoir ! Tous ont peur pour toi. Le soir je leur fais faire des additions. Ils sont sages, ils m'écoutent.

Pendant la journée, tes parents s'en occupent et ils jouent dans les vignes. Tom a fait du vélo pour la première fois. Je lui ai fait goûter la soupe d'ortie, il a adoré. Laura a dit son premier mot, c'est « Maman » ! Le soir ils se mettent devant le feu et me regardent préparer la soupe.

Grand-Mère Georgette va mieux, je m'en occupe. Hier, j'ai fêté mes quarante-cinq ans. Ce n'était pas pareil sans toi mon cher amour. Les enfants m'ont offert un tablier pour faire la cuisine.

Nous prions pour toi, pour que tu reviennes dans nos bras. Nous prions tous les soirs pour ne pas pleurer, et le dimanche à la messe. On a hâte que tu reviennes sain et sauf. Je t'envoie une photo de la famille. Que le Seigneur soit avec toi. Sois fort.

Je t'aime. **Mathilde.**

Lisa

MONUMENT AUX MORTS

Le Monuments aux Morts situé sur le Boulevard portant son nom situé au croisement de l'Avenue de la Mer a été érigé pour commémorer et honorer les soldats tués ou disparus pendant la guerre de 1914-1918. Sur cet édifice, est gravé le nom de nos palmistes disparus au nom de la Nation. Rendons leur hommage ainsi qu'à leur famille en les rappelant à nos mémoires :

ANDRE Joseph
APHRODISE Noël
BARTHE Honoré
BTAILLE Louis
BERNADAC Joseph
BERNADAC Vincent
BOT Joseph
BEDOS Hyacinthe
CANEL Joseph
CHAUVET Louis
CLARET Alexandre
CLARET Louis
COLL Désiré
DELPECH Joseph
FLOUTIE Joseph
FREY Ferdinand
GALINIER Jules
GAU Paul
GLEIZES Paul
GIBERT Jean
JEAN Joseph
JALABERT Henri
LARTIGUE Joseph
MAILLARD Firmin
MARCEROU Joseph
MARCEROU Lucien
MARTROU Léon
MARTOU Louis
MAIREVILLE Sylvain
MIGNONAC Louis
MIS Vincent
MONIER Gustave
PAGES Joseph
PAGES Marcel
PECH Etienne
PECH Victorin
PELISSIER Amédée
ROLLAND Baptistin
ROLLAND Henri
ROQEFORT Paul
RICHOU Marcel
SANTENAC Jacques
SERRIES Benjamin
TABA Joseph
TISSEYRE Etienne
TISSEYRE Francis
TISSEYRE Louis
TOULZA Ludovic
VESCHANBRE André
VIALARD Louis

Sans l'investissement de Michel NUTIN et de son équipe, qui a bien voulu présider ce comité, cette commémoration n'aurait pas connu un tel honneur. Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette journée commémorative.

Journée du Téléthon

Samedi 17 novembre, Place du 18 juin , s'est déroulé le Téléthon afin de récolter des fonds pour faire avancer la recherche mais également aider et soigner les malades. Plusieurs associations se sont mobilisées : L'Atelier, La Palme Rando, les Parpalhols, les Mad'Laines, Palm's Floor Dance, Palmi's Girls, les Chasseurs, les Sapeurs Pompiers, et les amis de Saint Pancrace.

Au programme dès 10h au matin: jeu de fléchettes, pêches aux canards, course de brouettes, lavage de voiture et bonbons mystères avec la participation de chacune des associations.

En fin de soirée un loto était organisé par le Comité des fêtes avec des lots généreusement offerts par les associations du village, les commerçants, artisans et les vignerons de La Palme. La somme récoltée a été officiellement remise aux responsables de l'AMFTéléthon.

LES ANIMATIONS DE NOEL

Marché de Noel

Le marché de Noël

Le marché de Noël organisé par le Comité des fêtes a eu lieu le dimanche 9 décembre salle Jean Moulin avec 33 exposants et un grand nombre de palmistes au rendez-vous. Au programme : spectacle des Palmi Girl avec le Père Noel et concert.

Le Repas des ainés

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) et la commune ont reçu les aînés pour le traditionnel repas de fin d'année qui s'est déroulé le jeudi 13 décembre Salle Jean Moulin avec plus de 250 convives.

Noël du personnel communal

Le vendredi 21 décembre s'est déroulé le Noël des employés communaux. A cette occasion, M. Jean-Marc CATHALA, Directeur Général des Services, a présenté un bilan sur les actions entreprises services par services. Le Maire a prononcé ses vœux et remercié les employés pour le travail accompli durant l'année écoulée. Cette soirée fut marquée par le départ à la retraite de deux agents : M. Jean FERRUGGIA et Mme Martine MARTINEZ. La médaille du travail a été remise à M. Michel ANTOINE (35 ans de services) et M. Jean Marc CATHALA (30 ans de services). La soirée s'est achevée par un apéritif dinatoire.

Le Père Noël s'invite à l'école

CANTINE SCOLAIRE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le traditionnel repas de Noel a été servi à la cantine scolaire le jeudi 20 décembre. Près de cent repas ont été distribués. Les employés municipaux et responsables de la cantine étaient déguisés en père Noel. Monsieur le Maire, s'est rendu sur les lieux avec les membres de la commission des écoles afin de souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année aux enfants ainsi qu'au personnel périscolaire. Ce grand moment de partage a été apprécié par tous et s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

Spectacle de Noël de la Mairie à l'école

Le 18 décembre, la municipalité a offert aux élèves de l'école de La Palme un spectacle de magie clownesque et poétique animé par la troupe « Chaotik » de Montpellier, à l'initiative d'Hélène Gimon, adjointe aidée des membres de la commission des écoles. Un goûter a ensuite été remis à chacun des élèves par le personnel communal périscolaire. Pour terminer cette soirée, la municipalité a offert gratuitement deux heures de manèges et d'animations à tous les enfants.

FETE DE LA SAINT JEAN

La fête de la Saint Jean l'évangéliste s'est déroulée le 27 décembre dernier dans la salle Jean. Moulin.

TELETHON

A l'occasion de cet évènement, Xavier LEROUX, Président du Comité des fêtes a remis au responsable du Téléthon Narbonnais un chèque de 1 400 €. M. le Maire a tenu à remercier tous les participants qui ont œuvrés pour cette belle initiative.

LA FETE AU RENDEZ-VOUS !

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le second temps fort de cette manifestation fut marqué par le discours du Maire pour accueillir les nouveaux palmistes. Un bilan des opérations entreprises sur la commune a été dressé : amélioration du cadre de vie (propreté, tranquillité, sécurité), les travaux relevant de la compétence du Grand Narbonne en matière d'eau potable et d'assainissement, les travaux communaux réalisés ou en cours (travaux voirie et mise aux normes du CD 175, travaux d'élargissement du chemin des Caveaux, économie d'éclairage public à led, les lotissements privés des Caveaux et de la cave coopérative, la livraison de la nouvelle école, la vidéo protection et l'ensemble des projets à venir.

M. le Maire a remercié les associations et tous les services à la population du village pour leur implication dans le quotidien des palmistes.

Etaient présents : Les élus de La Palme, et des communes voisines (Maire de Roquefort des Corbières et représentant de Leucate).

SCRABBLE

Venez passer un agréable moment en jouant au SCRABBLE tous les vendredis à 14h30 Salle du Complexe associatif de la Palme d'Or. Vous pouvez nous contacter au : 06 52 54 90 85 (Marie-Dominique) ou au 06 82 61 42 39 (Nadine).

CMS DE SIGEAN

CENTRES MÉDICO-SOCIAUX
Département de l'Aude

Les permanences sociales au Centre Médico Social (CMS) de Sigean sont assurées tous les jeudis sur rdv au 04 68 90 93 10.
Une permanence en mairie de La Palme est également assurée le mercredi une fois par mois par Madame CARMONA Vanessa qui remplace Madame NOE.

Rénov' HABITAT
GRAND NARBONNE

Pour toutes les questions que vous pourriez vous poser sur la rénovation de logement, les économies d'énergie, l'amélioration de l'habitat, ce nouveau dispositif en ligne vous oriente et vous guide en fonction de votre situation et de votre projet.

Vous y trouverez des informations claires, succinctes et pratiques ainsi que des liens vers les différents sites de partenaires et d'organismes compétents dans les domaines suivants : économie d'énergie, valorisation architecturale de l'habitat, adaptation et mise en accessibilité des logements, gestion du logement, financement des projets avec ou sans conditions de revenus.

Un formulaire en ligne vous permet de préciser votre demande d'information en fonction de votre localisation, de votre situation et de la nature de votre projet. De plus, sans condition de ressource et en fonction de la nature de votre projet, un conseiller du Grand Narbonne peut vous accompagner dans les différentes étapes de votre projet de rénovation énergétique. Tel : 04 68 65 39 55.

renovhabitat@legrandnarbonne.com

ZOOM SUR... LA MISSION LOCALE

Mission Locale Jeunes
DU GRAND NARBONNE

Objectifs et actions :

•Accompagner les jeunes dans leurs recherches d'emploi ou de formation à l'aide d'Internet
* Faire le point sur la demande, identifier les besoins et faire un point sur les compétences et la maîtrise de l'outil informatique
* Accompagner et encourager la navigation et l'inscription sur les sites d'emplois, notamment sur Pôle Emploi (création d'un espace personnel) et candidater en ligne dès que cela est possible
* Aide à la création de boîte mail professionnelle, aide à la rédaction de CV ainsi que de lettres de candidature.
* Envoi de candidatures via Internet sur les sites d'emploi, avec pièces jointes
* Aide à l'inscription sur des sites permettant d'effectuer des démarches en ligne : extrait de casier judiciaire, déclaration mensuelle de situation à pôle emploi, formulaires en ligne…

Une permanence de La MLI est assurée en mairie tous les vendredis du mois de 9h30 à 12h. Votre conseillère en insertion : Marie PENARD PERRAUDIN.

ET MAINTENANT C'EST A VOUS…

Si vous souhaitez diffuser une information ou annoncer un évènement dans le Petit Palmiste, contacter la mairie au 04 68 48 15 23 avant le 22 mars. Prochaine sortie du Petit Palmiste : Fin Avril 2019.

PROJET COMMUNES ECONOMES AVEC LE PARC NATUREL

Depuis quelques mois, le projet «Communes économes avec le Parc » regroupe 12 communes. Accompagnées par l'équipe du Parc naturel régional de la Narbonnaise, les communes vont pouvoir réaliser jusqu'à 20 % d'économies sur les factures communales d'eau et d'énergie et par conséquent préserver nos ressources naturelles.

Analyse des factures d'eau et d'électricité des communes

La première étape de la démarche a consisté à analyser les factures et les consommations en eau et en énergie des communes. Cette première phase a permis d'identifier et de chiffrer les actions à mener pour réduire les dépenses et économiser ces ressources naturelles.

Une assistance personnalisée pour réduire les consommations en eau et en électricité des communes

La phase d'analyse maintenant terminée, les communes de Caves, La Palme, Sigean et de Vinassan vont être accompagnées pendant un an par le prestataire Eco2Bat pour la mise en place d'actions concrètes visant à réduire les consommations en eau et en électricité des communes. De la régulation du chauffage, en passant par une gestion fine des consommations d'eau ou bien encore par le réglage des puissances de l'éclairage public, les possibilités d'actions sont nombreuses !

Une action innovante d'accompagnement : le dispositif *gagnant/gagnant*

La prestation d'Eco2Bat est financée uniquement sur les résultats obtenus. Ce processus est innovant car l'accompagnement proposé aux communes ne va rien coûter. La 1ère année sera à budget constant et c'est à partir de la seconde année que les dépenses communales en eau et en énergie seront réduites. La rémunération du bureau d'étude est en effet basée uniquement sur les économies réellement réalisées, chiffrées et vérifiées avec l'aide du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise.

COMMUNE ECONOME : LA PALME S'ENGAGE

Le Parc Naturel a réalisé un bilan (« COE ») permettant de connaitre la consommation en énergie et en eau de la commune et de bénéficier de préconisations concrètes et chiffrées pour réduire et optimiser les besoins.
Pour compléter ces démarches, le PNR a lancé l'opération « Communes économes ».
Les objectifs visent à identifier les potentiels d'économie en énergie et en eau à réaliser puis d'accompagner les communes pour les aider à concrétiser ces actions sous différentes formes (montage de partenariats Public Privé, assistance interne du Parc, opérations d'achats groupés pour du petit matériel ou équipement économes…).

Sur la base de ce bilan COE, la Société Eco2Bat est chargée de réaliser un diagnostic afin d'identifier les sources potentielles d'économie à réaliser tant sur le volet administratif (abonnements, facturation) que technique (pose et/ou réglage comptage, éclairage public, régulation de chauffage…). Ce diagnostic sera rendu en avril et devra être assorti d'un certain nombre de propositions.

Réunion technique de lancement qui s'est tenue en mairie le lundi 5 novembre à 14h en présence de M. Eric Voque, référent ressource en eau du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise, M. Pierre Yves Venaille, Gérant de la société Eco2Bat, M. Patrick LECOCQ, Adjoint au Maire, M. Jean-Marc Cathala, DGS de la commune de La Palme et Mme Roxane Bourgeois, Secrétaire Générale de la commune de La Palme.

Acquisition d'un Camion Nacelle

La municipalité vient de faire l'acquisition d'un camion nacelle dans le but d'effectuer les réparations et l'entretien annuel de l'éclairage public (600 points lumineux) ainsi que la mise en place des illuminations de fin d'année et des festivités estivales.

Cette nacelle sera également utilisée pour les opérations d'élagage respectant ainsi les conditions de sécurité des agents . Avec cet achat, les services de la communes seront plus autonomes et plus réactifs dans la gestion de ces travaux.

NOUVEAU!

GOUPIZZA

Sauveur et Rebecca

Retrouvez Sauveur et Rebecca tous les mercredis dès 18h, impasse de l'Elh de Pounso, les jeudis et les samedis à Caves. Vous pouvez les contacter au 06 38 02 72 57.
La pâte à pizza est faite à base de farines italiennes avec 24h de maturation, la sauce est faite maison et tous les légumes viennent de producteurs locaux. Leur priorité est la satisfaction des clients.

Souhaitons leur la bienvenue !

LES ANIMATIONS DU VILLAGE

JANVIER

19

BAL COUNTRY
LINE DANCE
19h Salle
Jean Moulin
Palm's floor dance
06 14 66 50 12

20

BOURSE AUX LIVRES
ET CD
Salle Jean Moulin

FEVRIER

09

SAINT VALENTIN
Salle Jean Moulin
Diner dansant avec menu
spécial des amoureux 30€
par personnes

MARS

17

RALLYE musique
Repas et animations
De 9h à 18h
Salle Jean Moulin

AVRIL

07

CARNAVAL
14h30 défilé de chars
et Miss carnaval. Goûter .

14

9ème édition du
Printemps des Chorales
CONCERT
14h30 Salle Jean Moulin